



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP  
22, 23 et 24 mars 2013 à Grenoble

### Motion

#### **Pour une autre stratégie nationale de « santé mentale »**

Après une année de concertation gouvernementale, les annonces du premier ministre et de sa ministre de la Santé, reprenant les conclusions de la mission Couty sur le pacte de confiance hospitalier, inquiètent la psychiatrie publique. D'autant plus que se profile une nouvelle loi de santé mentale, à laquelle travaille actuellement une mission de l'assemblée nationale, à la suite d'un rapport sénatorial. En effet :

- La révision de la loi du 5 juillet 2011 sur les « soins sans consentement », loi dangereusement attentatoire aux libertés publiques, pourrait consister en un simple « aménagement technique ». L'USP rappelle son exigence d'une abrogation de cette loi, et d'une refondation basée sur l'intervention du juge systématique, initiale et permanente de toute contrainte aux soins, contrainte limitée à l'hospitalisation.
- L'affirmation d'une politique de secteur « renouvelée » semble limitée à une conception territoriale centrée sur le « parcours » individuel, confortant le risque d'une surveillance de toute conduite déviante. L'USP rappelle que la politique de secteur est avant tout une philosophie démocratique du soin psychiatrique, basée sur un accueil non stigmatisant et la continuité de soins de proximité librement consentis.
- La référence permanente aux nouvelles technologies, à l'information partagée, à l'e-santé, aux certitudes omnipotentes des neurosciences qui permettraient de traiter préventivement toute déficience et toute anomalie, inquiète effectivement quant à la transformation de la psychiatrie publique en une activité de contrôle social généralisé des comportements individuels. L'USP réclame une limitation stricte de ces prétentions techno-scientistes.

En conclusion, l'USP, réunie en congrès à Grenoble les 22, 23 et 24 mars 2013, rappelle l'exigence d'une psychiatrie publique indépendante des pouvoirs étatique et économique, au service de la population et de la vie privée de chacun.